

# SAULCY

SUR MEURTHE

LE  
MAG'

N°10 - HIVER 2016

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAULCY-SUR-MEURTHE



DÉCEMBRE

L'esprit des fêtes

## SOMMAIRE

2 / Etat-civil - Edito --- 3 / Portrait --- 4 et 5 / Scolaire, périscolaire et jeunesse  
6 / Travaux - Association --- 7 et 8 / Reportages --- 9 / Taxe foncière - Commerce  
10 / Affaires patriotiques --- 11 / Artisanat - Web --- 12 / Agenda - Infos pratiques

## ÉDITO



L'année 2016 touche à sa fin. Elle fut, pour nous élus, un temps de travail intense, au sein de notre commune, comme au niveau du territoire.

La commune ne cesse de prendre de l'importance

dans la vie quotidienne «moderne», depuis les restructurations multiples et successives des services de proximité.

Conscients de ces transformations, les élus s'efforcent d'être à même de répondre au mieux à vos sollicitations.

2016 a vu la poursuite des investissements communaux pour un montant de 565 700 euros. Notons entre autres les travaux routiers (rue d'Anozel, rue du Gouty...), l'achat d'un camion Mercedes 4x4 et d'une lame de déneigement, la réfection de la cour de l'école Jules-Ferry et l'installation de nouveaux jeux, l'achat de tablettes numériques pour l'école Pierre-Bernard dans le cadre du «Plan numérique» de l'Education Nationale et de matériel informatique pour le secrétariat mairie, des études techniques du chantier de rénovation de la salle des fêtes et de la mairie ainsi que de la réhabilitation des deux réservoirs d'eau potable. Après ce lourd travail de montage technique et financier de ces deux gros dossiers, 2017 verra concrètement la réalisation de ces opérations. Début d'année, il sera aussi mis en place un site internet rénové.

Notre territoire se transforme également, sous l'impulsion de l'Etat, et devient une Agglomération regroupant 74 communes pour environ 80 000 habitants.

Ces changements rapides demandent d'être présent à de multiples réunions pour comprendre les fonctionnements et les enjeux de ce futur territoire. Il nous faut être des acteurs et non des spectateurs passifs.

En cette période de fêtes de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous, chers Salixiennes et Salixiens, que ce temps de fêtes vous apporte bonheur et joie en famille et convivialité entre voisins.

Je vous adresse, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Votre Maire  
**Jacques Jallais**

## ÉTAT-CIVIL

## Bienvenue à...

- **Selena Castanheira**, née le 18 juillet
- **Inès Putigny**, née le 4 août
- **Emma Hatier**, née le 9 août
- **Sohan Didier**, né le 26 août
- **Issa Sthoer**, né le 4 octobre
- **Eva Benoit**, née le 6 octobre
- **Maëlys Remeder**, née le 16 octobre

## Toutes nos pensées aux familles de...

- **Huguette Noël**, décédée le 1<sup>er</sup> août
- **Christian Vagney**, décédé le 1<sup>er</sup> août
- **Marie Rose Desramaut**,  
décédée le 10 août
- **Berthe Nicole**, décédée le 14 août
- **Karen Maurice-Haouara**,  
décédée le 16 août à Taintrux
- **André Hairaye-Rémy**,  
décédé le 13 septembre
- **Jean Gérard**, décédé le 15 septembre
- **Bernard Sonrel**, décédé le 18 septembre  
à Soyaux en Charente
- **Robert Spiewak**, décédé le 28 septembre
- **Marie Louise Houdot**,  
décédée le 30 septembre
- **André Saint-Dizier**, décédé le 9 octobre
- **Marie Thérèse Biersohn**,  
décédée le 9 octobre
- **Yvette Finance**, décédée le 14 octobre
- **Maurice Fusilier**, décédé le 17 octobre
- **François Gaudel**, décédé le 22 novembre

## Félicitations à

- **Sabrina Pierron et Cédric Chaumet**  
qui se sont unis le 10 septembre

## Joyeux anniversaire !

- **Emile Ferry** a fêté ses 91 ans le 2 octobre
- **Rolande Guillemain** a fêté ses 91 ans  
le 1<sup>er</sup> novembre
- **Jeanine Couty** a fêté ses 90 ans  
le 19 novembre
- **Angèle André** a fêté ses 91 ans  
le 29 novembre

Ce magazine est disponible en mairie pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu. Signalez-vous en mairie.





## PORTRAIT

### Valérie Thil : une passionnée !

Valérie Thil est comptable de métier mais c'est elle qui le dit : *«le chocolat, je suis tombée dedans quand j'étais petite»*. Fille d'un pâtissier-chocolatier, elle reprend l'entreprise familiale en 2000. Dès son plus jeune âge, elle découvre le monde du chocolat au côté de son père. Aujourd'hui, c'est toujours entourée de sa famille qu'elle gère quatre sites. Les magasins d'Epinal et de Saint-Dié-des-Vosges sont dirigés par sa sœur et sa belle-sœur. Son compagnon suit la fabrique de Saint-Léonard. L'équipe complète compte une vingtaine de salariés, équipe renforcée par une dizaine de saisonniers en période de forte demande comme le mois de décembre qui arrive à grands pas. Elle a à cœur de tous les former et de leur transmettre sa passion. Le chef chocolatier a d'ailleurs commencé comme apprenti et a été formé directement chez Thil. C'est avec eux, *«sa deuxième famille»*, que Valérie continue d'innover. Dernière nouveauté, le Bar à chocolat. Faire découvrir à tous les grands crus de chocolat et surtout faire savourer le bon chocolat chaud de son enfance était son objectif. *«Je me suis fait plaisir avec ce Bar à chocolat ! C'est un endroit de partage, de convivialité. Les gens discutent... C'est ce qui me plaît.»*. Ce dispositif, mis en place à la boutique de Saulcy-sur-Meurthe, est aujourd'hui un franc succès. «Thil chocolatier» se développe aussi ailleurs dans le monde, mais Valérie reste très attachée à son village. C'est pour cela que le 23 septembre, elle a souhaité recevoir la légion d'honneur à la Salle des Fêtes de la commune, en présence du maire Jacques Jallais. Une distinction qu'elle considère comme un honneur et qui, rappelons-le, est demandé par un anonyme qu'elle remercie chaleureusement. Valérie Thil est une femme d'action, attachée à sa famille et à son village. La chocolaterie sponsorise également chaque année la course cycliste salixienne organisée par la JECDE. Elle nous a confié que sa passion pour le chocolat ne cesse de croître et qu'elle a encore beaucoup de projets et d'idées nouvelles dans son sac pour nous étonner, et nous régaler !

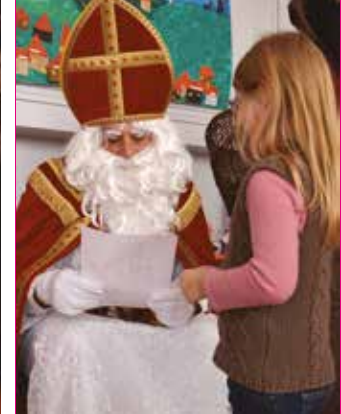
### À la boutique



La boutique de Saulcy-sur-Meurthe vous accueille du lundi au samedi de 9 h à 19 h non stop en période de fêtes. Pour offrir ou pour se faire plaisir, n'hésitez pas à aller découvrir toutes les sortes de chocolats et de confiseries à base de chocolat présentées dans le magasin. La Vosgette, un best-seller, n'attend que vous !







## SCOLAIRE

# La magie de Saint-Nicolas dans les écoles

Ecrire, lire, compter... Depuis la rentrée de septembre, les 198 enfants scolarisés dans les deux écoles du village ont bien travaillé. Leur premier trimestre se termine bientôt et pour clôturer en beauté l'année, Saint-Nicolas en personne est passé leur rendre visite. Les enfants ont tous été ravis de le voir arriver dans leur classe accompagné de son fidèle âne «Banjo». Le Père Fouettard, quant à lui, a reçu un accueil bien moins chaleureux...

Saint-Nicolas a été bien gâté cette année par des enfants très sages ! Chants, danses, dessins et poésies ont rythmés sa tournée à l'école maternelle comme à l'école primaire. Les écoliers ont aussi eu leurs petits présents. Aidé des membres du CCAS, le Saint-Patron des écoliers a distribué à chaque enfant un sachet de gourmandises contenant des confiseries en chocolat, des clémentines et une bonne brioche au chocolat de la boulangerie Vincent en forme de... Saint-Nicolas !

Le CCAS, qui finance comme chaque année cette action, remercie Robert Jérôme pour la participation de son âne, ainsi que Jérôme Andres qui dirige «Banjo» d'une main de maître. Pour l'âne aussi c'était jour de fête puisqu'il a reçu de la part des enfants une multitude de caresses et plusieurs kilos de carottes !

## «Les Petites Crapules»

Pour petits ou grands, il existe forcément une structure qui accueille vos enfants. L'accueil de Loisirs sans hébergement «Les Petites Crapules» s'occupe des enfants de 4 à 12 ans durant les vacances de la Toussaint, de Février, de Pâques et les grandes vacances d'Été. Avec ou sans repas, de 7 h 30 à 18 h 30, il est proposé aux participants beaucoup d'activités et d'ateliers sportifs comme culturels. Visite chez les pompiers, déguisements d'Halloween, peinture, tournois sportifs, sorties pédagogiques... «Les Petites Crapules» permettent aux petits copains et copines de s'amuser ensemble pendant les vacances.

Nouveauté cette année, Saulcy-sur-Meurthe et Saint-Léonard s'associent pour mettre en place une séquence de quatre jours du 19 au 22 décembre. Au programme de ce «Noël avant l'heure», la visite du marché de Noël traditionnel de Riquewihr en Alsace, de la pâtisserie, du cinéma, des activités manuelles et même la visite surprise du Père Noël ! Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie.





## Baie de somme

La classe de CM1 et celle de CM1 - CM2 de l'école primaire Pierre-Bernard ont un grand projet commun : partir du 29 mai au 2 juin en classe de mer en Baie de Somme. Ce voyage nécessite des fonds. Après avoir cherché des sponsors dans leur voisinage, les enfants ont passé un après-midi à courir autour du terrain de foot du stade Pierre-Coulombel. Plus le nombre de tours effectué était important, plus l'enfant récoltait d'argent pour son futur séjour. D'autres actions vont bien-sûr suivre toute l'année pour aider les écoliers à rencontrer les oiseaux de bord de mer. Bien-sûr, la Municipalité soutiendra en partie ce projet pédagogique ambitieux.



## Calendrier maternelle

A la maternelle Jules-Ferry, les idées ne manquent pas non plus. Lundi 21 novembre, une grande session de photographie a eu lieu dans la cour de récréation. Le calendrier, personnalisé pour chaque parent, est en route chez l'imprimeur. Cette année, les bambins apprentis explorateurs font un voyage imaginaire en montgolfière... Chacun leur tour, dans le calme et avec sérieux, ils ont pris la pose devant l'objectif. Les bénéfices de la vente des calendriers seront utilisés par la coopérative de l'école pour des achats de matériel, de jeux ou encore des sorties...

## JEUNESSE

### Rendez-vous au «Club Ados» !

Pour les plus grands, entre 12 et 17 ans, c'est le «Club Ados» qui prend la relève. Ce lieu, dédié aux jeunes, est mutualisé avec Saint-Léonard. C'est entre adolescents et animateurs que les projets du «Club Ados» voient le jour. Sorties laser-game, ski, cinéma, théâtre, soirée pizza, baptême de plongée, Trampoline park... Objectif : être autonome et responsable et s'amuser ensemble bien-sûr. Mercredi après-midi et vendredi soir, les jeunes se retrouvent et échangent. Ils élaborent aussi des projets avec l'aide de Jade et Justine, les deux animatrices dynamiques. Cette année, activité inédite planifiée : un voyage d'une semaine à Barcelone en été. Sept jours pour découvrir ensemble, entre jeunes, cette grande capitale européenne et se créer des souvenirs inoubliables. Tout le monde s'implique tout au long de l'année pour mettre en place des actions d'autofinancement, et ensemble, ils organisent leur voyage. Le «Club Ados» permet aux jeunes de développer leur capacité d'initiatives et d'autonomie. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler au 03 29 50 08 59.







## TRAVAUX

### Attendre le printemps

La création d'un véritable terrain d'entraînement de football est terminée. Coût de l'opération : 119 500 euros TTC. Cette installation sera agréée par la Fédération Française de Football pour les compétitions officielles de jeunes sportifs jusqu'au U13. Il ne reste plus qu'à attendre les beaux jours pour voir le gazon pousser. La mise en service de ce terrain s'effectuera en septembre 2017.

### Préparer l'hiver

La mairie a fait l'acquisition d'une nouvelle lame de chasse-neige plus légère et maniable que l'ancienne qui a effectué 21 années de bons et loyaux services. Coût de l'opération : 5 600 euros HT. Le matériel remplacé, toujours opérationnel, sera vendu en occasion.

### La sécurité aux abords de l'école

Afin de sécuriser au mieux les bâtiments de l'école primaire Pierre-Bernard (mise en place d'une clôture de 2 mètres de haut, de deux portillons électriques donnant accès à chacune des cours de récréation et d'une porte d'accès de service sur l'arrière de la parcelle de l'école), des travaux vont débuter prochainement. Une subvention est sollicitée auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). Montant de l'opération : 8 884 euros HT.



### Bonne retraite

Au 1<sup>er</sup> décembre, Daniel Demange a pris sa retraite, bien méritée, après plus de 30 années dans la fonction publique territoriale. Arrivé en 1986 aux services techniques de la mairie de Saulcy-sur-Meurthe, il a servi sous quatre maires différents (M. Pétot, M. Pebay, Mme Delhoume et M. Jallais). Agent de maîtrise principal depuis 1999, il a toujours montré une grande implication dans son travail. Nous lui souhaitons de profiter comme il se doit de son nouveau temps libre. Avant de quitter son poste, il a passé la main à Mickaël Lieffroy, qui est arrivé le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

## ASSOCIATION

### Cani Sport Vosges

Une nouvelle association s'est installée dans notre commune et va ravir tous nos compagnons à quatre pattes et leurs maîtres. Cani Sport Vosges offre un grand panel d'activités sportives à partager avec votre chien, peu importe sa race et sa taille. Cani-cross, cani-VTT, cani-trotinette, attelage sur terre ou sur neige... il y en a pour tous les goûts et les niveaux, pour le plaisir ou en compétition. Ce club, affilié à la Fédération Française de Sports de Traîneau, est présidé par Matthias Diddens. Avec sa bande de copains et leurs chiens, ils développent la complicité chien-maître tout en se faisant plaisir et en s'évadant en pleine nature. Rencontres, conseils, compétitions, entraînements, venez passer de bons moments entre amis, sportifs avertis ou débutants, qui adorent leurs chiens. Un grand rendez-vous est déjà à noter : une course sur terre les 8 et 9 avril 2017. Toutes les informations sont déjà en ligne sur [www.cani-sports-vosges.com](http://www.cani-sports-vosges.com) ou sur la page Facebook «Cani Sports Vosges». Vous pouvez aussi les joindre au 06 41 97 65 87 pour plus de détails.





## C'en est assez !

Cela fait déjà plusieurs mois que se multiplient les actes sans-gênes, les petits délits et les dégradations. En novembre, c'est un pas de plus vers l'insécurité qui a été franchi avec l'incendie volontaire des trois containers du PAV sur l'ancien site Hortifibre, site déjà vandalisé plusieurs fois cette année. Rappelons que le coût d'un containers est de 3000 euros et que ces Points d'Apport Volontaire ne sont pas des mini-déchetteries puisqu'ils sont destinés exclusivement au tri sélectif ! Plusieurs jours plus tard, ce sont les abords de l'école maternelle Jules-Ferry qui ont été dégradés. Les panneaux routiers, stop, interdiction de stationner... ont été volés, tordus ou cassés. 1100 euros de dégâts au total, un panneau valant une centaine d'euros. Ces incivilités, qui troublent un village paisible, causent bien trop de dépenses imprévues. En réponse à cette multiplication des dégradations, la municipalité informe ses administrés que plusieurs plaintes ont été déposées et que les contrôles des forces de l'ordre deviendront systématiques. De plus, elle envisage d'installer rapidement des caméras de vidéo-surveillance pour que ces actes stupides qui nuisent à tous les habitants cessent !

## Réduire sa facture de chauffage

Si vous êtes propriétaire occupant de votre logement, et que celui-ci a plus de 15 ans, vous pouvez réduire votre facture de chauffage tout en améliorant le confort de votre habitation grâce au programme «Habiter mieux en Déodatie». Bénéficiez, sous conditions de ressources, d'aides financières importantes de l'Agence Nationale de l'Habitat, de la région Grand Est, de la Communauté de Communes, du Département et de la Commune (500 € ou 1500 €), ainsi que d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour réaliser vos travaux de rénovation thermique permettant un gain énergétique de 25 % minimum. Pour tout renseignement, contactez la Maison de l'Habitat et de l'Energie au 03 29 58 47 56.

## Deux ans et demi après...

En mars 2014, vous nous avez élus avec plus de 70 % des voix. Nous vous en remercions. Sur les 19 élus du conseil, 17 sont de la liste Jacques Jallais, et par le jeu de la proportionnelle, deux sont de l'autre liste. La tête de liste ayant démissionné, sont devenus conseillers de l'«opposition», Marie-Claire Clément-Demange et Lilian Choublier. La Municipalité se compose ainsi : Jacques Jallais, élu maire entouré de quatre adjoints auxquels il a donné délégation. Joëlle Gaillard, première adjointe est déléguée à la gestion du personnel, du scolaire et périscolaire et de l'état-civil. Dominique Haraux est déléguée à la gestion du CCAS, de l'urbanisme et de l'environnement, du cimetière et du fleurissement du village. Gilles Grandin, élu à la suite de la démission de Gérard Ansotégui pour raisons de santé, est délégué à la gestion du service technique, des achats et travaux. Fanny Wagner est, elle, déléguée aux associations sportives et culturelles. Un cinquième adjoint avait été élu, mais vu son manque d'éthique, le conseil municipal l'a démis de sa fonction d'adjoint. Il reste néanmoins conseiller municipal bien que ne participant pas aux réunions de conseil. Quatre conseillers délégués ont aussi été nommés : Gérard Ansotégui délégué aux dossiers administratifs, Laurence Aubry aux Nouvelles Activités Périscolaires, Thierry Houillon à l'événementiel et Aurélie Anneheim à la communication. Huit conseillers municipaux complètent le conseil : Frédéric Burlett, Catherine Dufour, Kevin Klein, Marie-Claude Petitdemange, Hélène Poiré, Bernard Quernec, Thierry Staab, et Pascal Thomas. Ces élus participent aussi à diverses commissions, celle du CCAS, des travaux, du budget, de l'urbanisme, du sport, d'appels d'offre... et représentent la commune auprès de plusieurs syndicats (assainissement, électricité...). Trois élus sont aussi conseillers communautaires au sein de la communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges : Jacques Jallais, Fanny Wagner et Pascal Thomas. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, date de mise en place de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, notre commune sera représentée par Jacques Jallais et Fanny Wagner.





## SPORT

### La Fête du Foot !

Stéphane Bongiovanni, président du FC Saulcy, souhaite renouveler les actions et animations du club. Les bénéfices récoltés servent à acheter du matériel, des ballons, des maillots ou encore à payer des arbitres et des licences. Le 23 juillet s'est donc tenue, au centre du village, la première Fête du Foot. Cette soirée conviviale, animée par Alain Durand, a séduit les participants qui ont dansé jusqu'au bout de la nuit. Félicitations à l'équipe d'organisateur et à leurs conjointes et épouses qui ont confectionné plus de 300 beignets de pommes de terre. Ces délicieux «râpés», accompagnés de jambon braisé, de salade verte puis un dessert ont ravi les convives. De l'énergie bien dépensée sur la piste de danse.

### En avant la gourmandise

Un parcours d'une dizaine de kilomètres, organisé par le Comité des Fêtes, a fait des heureux. La traditionnelle marche gourmande du village a vu partir en randonnée plus de 340 marcheurs en petits groupes dimanche 4 septembre. La boucle traversant Saulcy-sur-Meurthe et Entre-Deux-Eaux était jalonnée d'étapes gourmandes avec, au menu, soupe, wrap saveur du sud, risotto aux champignons ou encore croquant poire-chocolat... Rendez-vous en 2017 !



### Un beau podium

Mercredi 1<sup>er</sup> juin, plus de 900 élèves des écoles des environs se réunissaient au Parc des Sports de Saint-Dié-des-Vosges à l'occasion du grand cross scolaire annuel organisé par l'Union Sportive des Ecoles Primaires. Pour cette huitième édition, les petits sportifs en herbe, répartis en six courses selon leur âge, ont tous donné le meilleur d'eux même dans la joie et la bonne humeur ! Tous sont repartis avec un diplôme mais les trois meilleurs de chaque course ont évidemment reçu coupes et médailles. Toutes nos félicitations à Nathan Partage et Eliott Noiriel qui partagent le podium avec le sourire et ont reçu leur récompense des mains de Dominique Chobaut, adjointe de la ville de Saint-Dié-des-Vosges. Mention spéciale à Eliott qui a fini deuxième du Kid Trail de Galilée de Wisembach !





## TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL D

Département : 880 VOSGES

Commune : 445 A SAULCY-

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	
Propriétés bâties	Taux 2015	22,38 %	%	2,99 %	22,90 %	0,25 %
	Taux 2016	22,38 %	%	2,99 %	25,65 %	0,246 %
	Adresse					
	Base	1029		1029	1029	102
	Cotisation	230		31	264	
	Adresse					
	Base					
	Cotisation					
	Cotisations 2015	228		30	233	
	2016	230		31	264	
Variation en % ②	+0,88 %	%	+3,33 %	+13,30 %	0 %	
in bâties	Commune			Taxe additionnelle ③	Taxes spéciales ④	
	Taux 2015	28,15 %	%	4,84 %	38,75 %	0,535 %
	Taux 2016	28,15 %	%	4,84 %	38,75 %	0,527 %
Base terres						

## Décryptage de la taxe foncière

En novembre, ce n'est plus une surprise de trouver dans sa boîte aux lettres la taxe foncière sur le bâti et le non-bâti. L'augmentation est importante alors que la municipalité a bien voté le maintien de son taux communal. Explications.

La taxe foncière contribue au financement des équipements collectifs et des services proposés aux Salixiens. Le montant de cette taxe n'a pas de lien avec le revenu. Il est calculé sur la valeur locative de votre bien, dont le pourcentage de revalorisation chaque année est donné par l'État (cette année + 1,2 %). Tous les propriétaires sont donc soumis à cette augmentation nationale.

Viennent s'ajouter à cela, les parts reversées à la commune, l'Intercommunalité et le Département. Comme on peut le voir sur l'exemple ci-dessus (●), la municipalité de Saulcy-sur-Meurthe a décidé depuis maintenant sept années de ne pas augmenter son taux voté par le Conseil Municipal qui est de 22,38 %.

L'augmentation du montant total est en fait due à la hausse du taux du Département (●) qui passe de 22,90 % à 25,65 % (+ 12 %). Cette forte hausse, votée par le Conseil Départemental, devrait lui permettre de faire face à la baisse des dotations de l'État et à la hausse de ses dépenses sociales. En lisant bien son avis d'imposition, on se rend alors compte que l'augmentation du montant à payer est principalement due au Conseil Départemental et absolument pas à la commune qui poursuit sa politique de maintien des taux. En ce qui concerne le taux communal pour le non-bâti, il n'a pas non plus augmenté depuis 2003 et reste à 28,15 % (●). Quant à la Taxe d'Habitation qui concerne un plus grand nombre de contribuables, les taux communal (21,76 %) et intercommunal (4,75 %) sont demeurés inchangés.

## COMMERCE

### Du nouveau !

Au 6 rue d'Alsace a ouvert une toute nouvelle agence immobilière baptisée SCimmo. Céline Marchal, diplômée d'école de commerce et de management et en droits immobiliers, avait dans un coin de sa tête le projet de monter son agence immobilière. Connaissant bien les environs puisqu'elle a habité plus de 13 ans la commune, elle souhaite travailler au plus proche des gens. Elle propose un véritable accompagnement jusqu'à la signature finale. Acheteur ou vendeur, locataire ou propriétaire, Céline mettra tout en œuvre pour satisfaire vos exigences. Contactez la au 03 29 57 38 98.



Un peu plus loin, au 2 rue d'Anozel, L'Auberge au Moulin reprend du service après plusieurs années de fermeture. Gilles et Nathalie Braconnier, sous le charme des Vosges, proposent une cuisine traditionnelle faite avec des produits locaux. Profitez aussi de soirées à thèmes, de salles privatisées pour votre anniversaire, un mariage, des conférences... dans une auberge rénovée au charme typique. Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le lundi, midi et soir (sur réservation les mardi et mercredi soirs). Pour vos réservations, téléphonez au 07 62 13 71 00.





## VIE PATRIOTIQUE

### Devoir de mémoire

Le 11 novembre, élus et officiels se sont réunis sur la tombe de René Fonck, célèbre aviateur salixien de la première Guerre mondiale. La municipalité et l'association «Mémoire de René Fonck» ont fleuri la tombe de ce personnage surnommé l'«As des As» et plusieurs fois décoré pour son courage et sa bravoure lors des combats 14-18.

Un peu plus tard dans la matinée, comme partout en France, la commémoration du 11 novembre 1918 s'est tenue dans notre village. L'Armistice de 1918 est à la fois synonyme de victoire et de paix après une guerre qui fit plus d'un million de morts. Après une messe célébrée à l'église par Jean-Marie Géhin, le cortège s'est rendu au Monument aux Morts pour rendre hommage à l'ensemble des morts pour la France, à ces soldats qui se sont tous battus pour un idéal de paix et de liberté.

Quelques jours plus tard, lors de la cérémonie commémorative de la Libération, élus, porte-drapeaux, pompiers, fanfare et public se sont réunis pour rendre hommage à tous ceux qui ont permis de retrouver la Liberté voici maintenant 72 ans. En compagnie du surintendant du cimetière militaire américain de Dinozé et de son adjoint, Messieurs Hamid Faqir et Azouz Amekouar, plusieurs gerbes ont été déposées, d'abord à la Stèle des Américains, puis au Monument aux Morts. Le Maire a rappelé dans son discours la barbarie et l'horreur de la Seconde Guerre Mondiale, un conflit se distinguant par l'ampleur des pertes humaines et par une destruction matérielle massive. Pour conclure, il a rendu hommage à tous les libérateurs de la France et a rappelé à la jeunesse présente, l'importance aujourd'hui de défendre la Liberté pour ainsi sauvegarder la Paix.



### Un hommage vibrant

Elus locaux, pompiers, représentants des associations patriotiques et militaires, amis et anonymes, tous ont écouté avec attention comme chaque année le récit teinté d'émotion d'Odette Folmard-Clairebout. Elle y raconte l'horreur dans laquelle son père et son frère sont morts lors de la Seconde Guerre mondiale, le premier assassiné par la Gestapo et le second décédé au camp de Gross-Rozen. Elle conclue ensuite sur une note positive en félicitant chaleureusement les collégiens et lycéens ayant participé au Concours de la Résistance.





## ARTISANAT

## Un joyeux Noël fait-main

Dimanche 11 décembre, la Clique Municipale a organisé son sixième Marché de Noël. Décorations de fêtes, tricots, bonnets, bijoux, jouets en bois, petits gâteaux, pains d'épices et idées cadeaux se succédaient dans les petits chalets disposés devant la salle des fêtes et à l'intérieur de celle-ci. 24 exposants, artisans professionnels ou amateurs, présentaient leur savoir-faire dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les neufs musiciens et les bénévoles de la Clique présidée par Paul Mauffrey n'ont pas ménagé leurs efforts pour que cette journée se déroule parfaitement afin que chaque visiteur trouve son bonheur. Sous la direction de leur chef musical, Guy Lavoivre, ils ont joué plusieurs morceaux lors de l'inauguration du Marché. Les bénéfices de cette journée seront utilisés par la Clique pour l'achat ou l'entretien d'instruments par exemple.

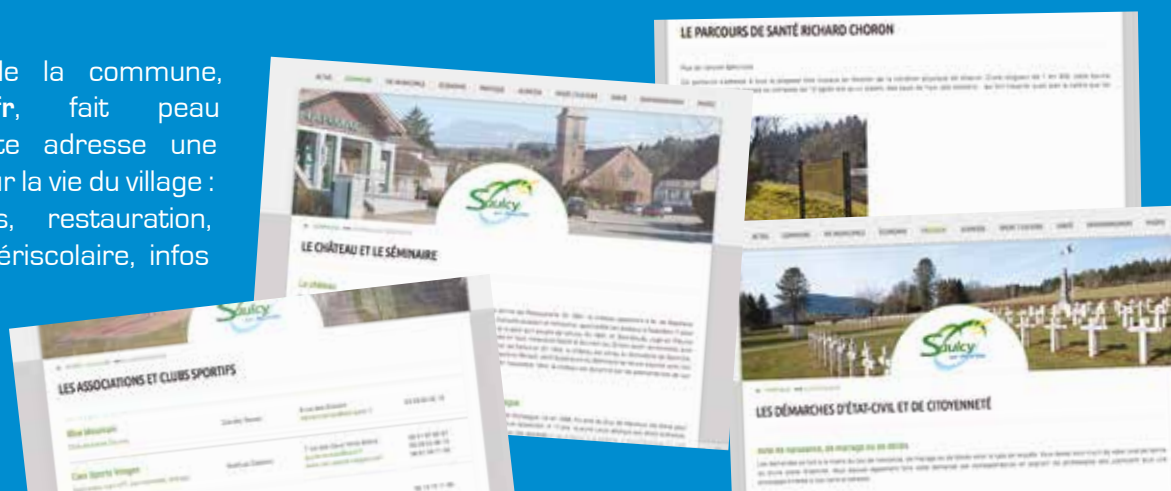
## La patronne des Pompiers

Samedi 26 novembre, tous les pompiers du Centre d'Incendie et de Secours du village étaient regroupés en l'honneur de Sainte Barbe, protectrice des pompiers. L'occasion de se rassembler mais aussi de remettre décorations et promotions au sein de leur Centre. L'occasion aussi, pour les élus et gradés présents, de les remercier pour leur investissement à servir au quotidien les citoyens et de souligner le caractère volontaire de leur engagement. Pour notre Centre, travaillant main dans la main avec celui de Sainte-Marguerite, on compte pas moins de 47 000 heures de disponibilité et plus de 300 interventions en 2016 ! Merci à eux.



## Du nouveau sur la toile

Début janvier, le site de la commune, [www.saulcy-sur-meurthe.fr](http://www.saulcy-sur-meurthe.fr), fait peau neuve. Retrouvez à cette adresse une multitude d'informations sur la vie du village : actualités, hébergements, restauration, école et vie scolaire et périscolaire, infos pratiques, clubs et associations sportifs et culturels, ccas, conseils municipaux, agenda...



## AGENDA

- Samedi 7 janvier / Devant la Caserne  
**Crémation de sapins** par les Sapeurs-pompiers  
Vous pouvez déposer vos sapins toute la journée.  
La crémation sera faite dans la soirée.
- Vendredi 27 janvier à 20 h  
Salle de l'ancien Séminaire  
**Assemblée Générale** de l'association Handisport
- Dimanche 19 février à 15 h / Stade P.-Coulombel  
**Foot** : FC Saulcy / Fraize-Plainfaing SR
- Samedi 4 mars de 15 h à 18 h  
Salle et Parc de l'ancien Séminaire  
**Carnaval des enfants** par Saulcy Sourit
- Dimanche 12 mars à 15 h / Stade P.-Coulombel  
**Foot** : FC Saulcy / Senones US
- Samedi 25 mars à 19 h 30  
Salle des Fêtes de Taintrux  
**Soirée Repas-Théâtre «Pension Complète»**  
organisée par le Comité des Fêtes  
Comédie en 3 actes par «Les compagnons du Neuné» - 20 € - Réservation au 06 85 36 66 07
- Dimanche 2 avril de 8 h 30 à 13 h  
Salle de l'ancien Séminaire  
**Vide Landau** par Saulcy Sourit

## Avoir des conseils en architecture

Si vous envisagez de construire, réhabiliter, restaurer, agrandir transformer, aménager les abords d'une maison neuve ou ancienne, des locaux professionnels ou commerciaux... contactez le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges (CAUE 88). En plus d'aider gracieusement les collectivités territoriales dans leurs projets, les architectes du CAUE proposent aussi gratuitement leurs conseils en matière d'architecture ou d'aménagement paysager aux particuliers qui en font la demande. Il met également à votre disposition un service de documentation riche et performant. Par ce service, les professionnels du CAUE tentent de faire partager une réflexion sur la qualité de l'architecture et son insertion dans l'environnement. Pour profiter de ce service personnalisé, à domicile et sur mesure, contactez-les au 03 29 29 89 40 ou par mail à caue88@vosges.fr.

## Bouygues a installé la 4G

Bouygues Telecom a fait le choix d'accroître ses investissements dans notre commune et d'étendre la couverture de son réseau 4G. Une grande part des Salixiens peut aujourd'hui bénéficier du réseau 4G de Bouygues Telecom qui s'ajoute au réseau 2G et 3G avoir l'accès à l'internet mobile haut débit.



## La mairie vous accueille...

... les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h. Pour tous renseignements, composez le 03 29 52 45 35.

## Pour voter en 2017

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Si vous avez emménagé cette année, ou si vous avez eu 18 ans, vous devez vous inscrire en mairie **avant le 31 décembre**. Pour compléter le dossier qui vous sera remis, il faudra vous munir de votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité,...).

